



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE



Conclusions du Conseil sur la Corne de l'Afrique

*2985ème session du Conseil RELATIONS EXTERIEURES
Bruxelles, le 8 décembre 2009*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- "1. Le Conseil attache de l'importance aux relations entre l'UE et les pays de la Corne de l'Afrique, insiste sur le potentiel de la région et rappelle que l'UE est déterminée à continuer d'approfondir ces relations. Il indique que l'UE est prête à aider la région à relever les défis qui l'attendent, en étroite coopération avec les pays concernés et avec les partenaires régionaux et internationaux. Le Conseil rappelle que les défis qui se posent aux pays de la région sont différents mais étroitement imbriqués et qu'ils requièrent donc une approche régionale.
2. Le Conseil demeure préoccupé par les souffrances humaines et la faiblesse du développement qui résultent des conflits non résolus dans la Corne de l'Afrique, ainsi que par la menace que ces conflits font peser sur la sécurité régionale. La situation en matière de droits de l'homme, la protection des civils dans les conflits armés, la piètre gestion des affaires publiques, la dégradation de l'environnement, la précarité des moyens de subsistance et la marginalisation comptent parmi les enjeux essentiels qu'il convient d'aborder en s'appuyant sur un cadre stratégique.
3. L'instabilité qui prévaut dans la Corne de l'Afrique a des conséquences pour les pays voisins et l'ensemble de la communauté internationale, y compris l'UE. Il est crucial que les pays de la région s'emploient à résoudre les différends qui subsistent dans le respect intégral du droit international et à renforcer leur action en faveur d'un développement durable, démocratique et pacifique. Parallèlement, un soutien international stratégique et concerté est indispensable.

P R E S S E

4. L'UE a adopté ce jour une politique à l'égard de la Corne de l'Afrique, qui est axée sur la médiation et le dialogue à l'appui de la prévention et du règlement des conflits, la mise en œuvre des accords de paix, les élections et les processus politiques en vue d'un changement démocratique, ainsi que sur l'intégration économique, le changement climatique et le développement durable. Les activités dans le domaine de la gestion des crises, y compris la lutte contre la piraterie, témoignent elles aussi de l'importance que l'UE attache à la région.
 5. Cette politique, associée à la communication de la Commission sur la Corne de l'Afrique de 2006, jette les bases d'une stratégie globale de l'UE pour les relations avec la Corne de l'Afrique, regroupant l'ensemble des instruments de l'UE."
-